2007-06010/

Le nouveau gouvernement du Canada prend des mesures importantes à l'appui des aînés

ST. CATHARINES (ONTARIO) Le 5 mars 2007 – L'honorable Marjory LeBreton, leader du gouvernement au Sénat et secrétaire d'État (Aînés), et l'honorable Monte Solberg, ministre des Ressources humaines et du Développement social, ont encore aujourd'hui démontré que le gouvernement du Canada a à coeur la cause des aînés en annonçant la création du Conseil national des aînés ainsi que l'affectation de près de 14 millions de dollars aux aînés par tout le Canada dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

« Les aînés ont participé à la construction de notre pays et l'ont aidé à devenir ce qu'il est aujourd'hui, a déclaré Mme Lebreton. Dans le cadre des dernières élections fédérales, nous avions promis de créer un conseil grâce auquel les aînés pourraient se prononcer sur les questions qui sont importantes pour eux. En créant le Conseil national des aînés, nous avons rempli l'un des principaux engagements pris lors de la dernière campagne électorale et nous nous employons à obtenir des résultats concrets aux aînés du Canada. »

Le Conseil national des aînés éclairera le gouvernement fédéral sur des dossiers d'intérêt national touchant les aînés. Il aidera à assurer que les politiques, programmes et services du gouvernement répondent aux besoins changeants de ces derniers. Le Conseil relèvera de l'honorable Monte Solberg, en raison de ses responsabilités pour les aînés, ainsi que de l'honorable Tony Clement, ministre de la Santé, en raison de l'importance que revêt la santé pour les aînés. Mme LeBreton épaulera les deux ministres en travaillant avec le Conseil dans ses activités quotidiennes.

« Le Conseil des aînés misera sur les améliorations que le nouveau gouvernement a déjà apportées à la santé et au bien-être de nos aînés, notamment l'augmentation de plus de 30 pour cent des frais médicaux remboursables, qui ont ainsi été portés à 1 000 $ par année, et le renforcement de la sécurité financière des aînés grâce à la réduction du montant de l'impôt qu'ils doivent payer », a ajouté Steven Fletcher, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé.

Les ministres ont souhaité la bienvenue à M. Jean-Guy Soulière à titre de premier président du nouveau Conseil national des aînés. Un processus de sélection a été lancé pour les autres membres du Conseil, et un avis de vacance se trouve à l'adresse suivante : www.appointments-nominations.gc.ca

Les ministres Solberg et LeBreton ont également annoncé l'octroi de près de 14 millions de dollars à 775 projets dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Ces projets aideront les aînés de tout le Canada à mener une vie active et à participer aux activités de leurs collectivités.

« Le nouveau gouvernement a écouté les aînés du pays exprimer leur désir d'être plus actifs et de faire des changements durables dans leurs collectivités », a dit le ministre Solberg. « Nous leur répondons avec fierté en investissant dans ces 775 projets Nouveaux Horizons pour les aînés et en veillant à ce que les gens âgés puissent contribuer à la vie communautaire, de sorte qu'ils aient le sentiment de changer les choses.»

Le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés offre des subventions visant à soutenir une gamme de projets communautaires qui encouragent les aînés de partout au Canada à participer activement à la vie sociale de leur collectivité. Ces projets contribuent à l'atteinte des grands

objectifs nationaux et au respect des priorités régionales.

En une seule année, le nouveau gouvernement du Canada a réussi à améliorer considérablement la vie des aînés :

- il a créé le poste de secrétaire d'État aux aînés;
- il a offert un allègement fiscal en permettant le partage des revenus de pension pour les retraités à compter de l'année d'imposition 2007;
- il a offert un allègement fiscal grâce à l'augmentation de 1 000 $ du crédit pour l'âge, qui est ainsi passé de 4 066 $ à 5 066 $, à compter de l'année d'imposition 2006 ;
- il a offert un allègement fiscal grâce à l'augmentation de 1 000 $ à 2 000 $ du montant maximum de pension admissible qui peut être réclamé comme crédit pour revenu de pension, de manière à remettre près de 900 millions de dollars entre les mains des personnes âgées au cours des deux prochaines années et d'exonérer d'impôt 85 000 pensionnés;
- il a augmenté la prestation maximale du Supplément de revenu garanti, ce qui a bénéficié à plus de 50 000 aînés, et a proposé une mesure législative grâce à laquelle il sera plus facile pour les aînés de demander et de recevoir le Supplément;
- il a augmenté de plus de 30 pour cent le crédit d'impôt relatif au supplément remboursable pour frais médicaux afin de le porter à 1 000 $;
- il a élargi le programme de prestations de compassion pour rendre un plus grand nombre de Canadiens admissibles;
- il a lancé l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés.

Parmi les autres initiatives du gouvernement du Canada axées sur les aînés figurent des projets portant sur des moyens de rendre les villes du pays plus accessibles aux aînés, d'aider ces derniers à se préparer pour les situations d'urgence, de prévenir les blessures liées aux chutes et d'élaborer des lignes directrices sur des questions de santé mentale touchant les aînés.

- 30 -

Le présent communiqué est disponible en d'autres formats sur demande.

Pour obtenir de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec :

Pema Lhalungpa, attachée de presse
Cabinet du ministre Solberg
819-994-2482

James Maunder
Bureau de la secrétaire d'État (Aînés)
613-943-0756

Bureau des relations avec les médias
Ressources humaines et Développement social Canada
819-994-5559

Alain Desroches
Agence de santé publique du Canada
613-948-7970

Document d'information
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) finance un éventail de projets communautaires partout au Canada afin d'encourager les aînés à contribuer à leur collectivité en misant sur la participation sociale et la vie active. En mettant en valeur le rôle important que jouent les aînés dans les collectivités canadiennes, le programme offre aux aînés la possibilité de partager leurs vastes connaissances et d'aider les autres.

Depuis son lancement en 2004, le programme Nouveaux Horizons pour les aînés s'est avéré populaire. En trois ans, il a financé 1700 projets. En raison des succès remportés, le budget du programme s'élèvera à près de 20 millions de dollars en 2007.

Les projets financés sont inspirés, mis en oeuvre et dirigés par des aînés. Ils appuient les priorités régionales et les objectifs nationaux élargis qui sont établis par des comités d'examen dans chaque province. Les comités d'examen sont formés de membres qui s'intéressent de près aux questions touchant les aînés et la collectivité, et ils comprennent des représentants des paliers fédéral et provincial ou territorial. Les comités examinent et recommandent des propositions de financement. Chaque proposition de projet est admissible à un fonds allant jusqu'à 25 000 $, pour une période maximum d'un an.

Le financement de 775 projets a été approuvé, ce qui représente près de 14 millions de dollars.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :
http://www.rhdsc.gc.ca/fr/psr/horizons/tabmat.shtml

Document d'information
Le rôle du Conseil national des aînés

Le Conseil national des aînés a été créé pour donner avis au nouveau gouvernement du Canada, par l'entremise du ministre des Ressources humaines et du Développement social et du ministre de la Santé, sur toutes les questions relatives à la santé, au bien-être et à la qualité de vie des aînés, y compris les possibilités et les difficultés que présente une population vieillissante en rapide expansion et de plus en plus hétérogène. Les ministres en question seront épaulés par la secrétaire d'État (Aînés), l'honorable Marjory LeBreton, qui travaillera en étroite collaboration avec le Conseil.

Le Conseil, qui comptera 12 membres, sera composé d'aînés, de représentants d'organisations qui répondent aux besoins des aînés ou qui défendent leurs intérêts, ainsi que de spécialistes de domaines d'études liés aux aînés et au vieillissement. On prévoit que les membres siègeront au Conseil pendant au plus trois ans.

M. Jean-Guy Soulière a été nommé président du Conseil. Il est actuellement directeur exécutif de l'Association nationale des retraités fédéraux ainsi que président du Congrès des organisations nationales d'aînés.

Le gouvernement a déclenché un processus de sélection afin de trouver des personnes désireuses de faire partie du Conseil. Ces postes à temps partiel, pourvus par le gouverneur en conseil, seront annoncés dans la *Gazette du Canada* et affichés sur le site Web du gouvernement en vue de garantir un processus ouvert et transparent. Lorsque les membres du Conseil seront nommés, leurs

noms seront rendus publics dans la *Gazette du Canada*.

Le Conseil pourrait être appelé à se réunir plusieurs fois par année, lorsque le ministre des Ressources humaines et du Développement social, le ministre de la Santé et la secrétaire d'État (Aînés) le jugeront nécessaire. Le ministère des Ressources humaines et du Développement social assurera les services de secrétariat pour le Conseil.

Sur l'ordre du ministre des Ressources humaines et du Développement social, du ministre de la Santé et de la secrétaire d'État (Aînés), le Conseil national des aînés :

- formulera des avis sur les possibilités et les enjeux actuels et nouveaux liés à la qualité de vie, à la santé et au mieux-être des aînés, aujourd'hui et demain;
- entreprendra, au besoin, des activités telles que la commande de travaux de recherche, la convocation de comités d'experts et de tables rondes et la tenue de réunions consultatives;
- donnera des avis éclairés en tenant compte des points de vue de spécialistes, d'aînés, d'organismes et de groupes qui fournissent des programmes et services aux aînés, d'organismes consultatifs des provinces et des territoires visant les aînés et d'autres parties intéressées et intervenants pertinents.

Document d'information
Biographie de Jean-Guy Soulière,
président du Conseil national des aînés

Au terme d'une carrière fructueuse dans la fonction publique fédérale, **Jean-Guy Soulière** s'est joint, en 1994, à l'Association nationale des retraités fédéraux (ANRF) à titre de directeur exécutif. Il est diplômé de l'Université d'Ottawa et parfaitement bilingue.

Riche d'un effectif de plus de 140 000 membres et de 84 filiales, l'ANRF représente des pensionnés, ainsi que leurs conjoints et survivants, des Forces canadiennes, de la fonction publique du Canada et de la Gendarmerie royale du Canada. L'ANRF représente également les pensionnés qui étaient des juges nommés par le gouvernement fédéral.

Quelques associations professionnelles

- Président et porte-parole du Congrès des organisations nationales d'aînés depuis 2002
- Membre du Comité consultatif sur la pension de la fonction publique
- Membre du conseil d'administration de la Recreation Association of Ottawa (le plus grand complexe récréatif au Canada)
- Membre de l'Association professionnelle des cadres supérieurs de la fonction publique du Canada
- Membre de la Société canadienne des directeurs d'association
- Membre honoraire à vie de l'Association internationale de la gestion du personnel, dont il a été le président national en 1986.

Quelques associations énévoles

- Ancien membre du conseil de l'Institut national canadien pour les aveugles du district d'Ottawa
- Ancien président de la ligue mineure de football d'Ottawa-Carleton

Expérience au sein de certains ministères fédéraux

- Directeur général des Ressources humaines, Travail Canada
- Directeur général des Ressources humaines, Agriculture Canada
- Directeur général des Ressources humaines, Consommation et Affaires commerciales
- Directeur général des Opérations régionales, Commission de la fonction publique

Autres expériences et réalisations
Conférencier à temps partiel : Université d'Ottawa, Université du Québec à Hull

M. Soulière est marié à Lise. Il a deux fils et quatre petits-enfants.

Document d'information
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (2006-2007)
Répartition des fonds par province/territoire

Tous les temps sont d'après l'heure atlantique
Date de modification: 2007-03-05